



La réunion de coop'

une réunion hebdomadaire pour vivre ensemble



La réunion de coop' (réunion de coopérative) est un moment institutionnalisé hebdomadaire, de préférence en début de semaine, au cours duquel les enfants peuvent aborder des problèmes relatifs au fonctionnement du groupe-classe, proposer des projets et faire le point sur les projets en cours.

Objectifs

- Associer les enfants au quotidien scolaire
- Aborder sereinement les dysfonctionnements et y apporter des solutions amenées collectivement

Impacts

- Les enfants sont impliqués dans les projets en cours de réalisation
- Les enfants investissent l'espace et les outils en y associant les règles et principes élaborés en groupe

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Compétences 1, 6 et 7 du socle commun.

Un document réalisé par Marc Totté et Moussa Mbaye, coordonné par Aide et Action.



L'Education change le monde

Avec le soutien d'Inter-mondes, F3E, Asem.



1. LA RÉUNION DE COOP', QU'EST CE QUE C'EST ?

La réunion de coop' (réunion de coopérative) est un moment institutionnalisé hebdomadaire, de préférence en début de semaine, au cours duquel les enfants peuvent aborder des problèmes relatifs au fonctionnement du groupe-classe, proposer des projets et faire le point sur les projets en cours

L'ordre du jour peut se définir à l'aide d'une affiche de vie-coop' (coopérative) sur laquelle les enfants inscrivent au fur et à mesure de la semaine les points qu'ils souhaitent voir aborder à ce moment.

C'est également le moment durant lequel les enfants et/ou l'enseignant peu(ven)t apporter aux élèves des informations importantes qui concernent la vie de la classe ou de l'école.

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La réunion de coop' s'inscrit dans le cadre d'une pédagogie coopérative qui permet à l'enfant d'agir directement sur son quotidien scolaire.

Les disfonctionnements sont choses courantes au sein d'un groupe classe, la réunion de coop' permet d'aborder sereinement ces disfonctionnements et d'y apporter des solutions amenées collectivement par les enfants de telle sorte que tous soient concernés par le bon fonctionnement du groupe.

Ce dispositif permet également à l'enfant d'investir son espace et ses outils en y associant des règles et des principes qui ont été élaborés par le groupe.

Par ailleurs, les projets en cours de réalisation dans la classe ne sont plus exclusivement sous la responsabilité de l'enseignant. Les enfants y sont associés et impliqués. Ils en voient les évolutions. Ce sont eux qui donnent les orientations.

Pour finir, les informations relatives à la vie de l'école sont amenées lors d'un moment institutionnalisé et non plus distillées au cours de la semaine de manière volatile. Ce temps étant prévu pour ça, les enfants sont plus à même de les recevoir et de les intégrer.

3. COMMENT CELA FONCTIONNE ET QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR LE METTRE EN PLACE ?

Un temps est "banalisé" en début de semaine pour que la réunion puisse se tenir. L'aménagement d'un coin regroupement (à n'importe quel niveau) est conseillé.

Une affiche de vie coop' est mise à disposition des enfants, affiche sur laquelle les enfants peuvent aller écrire les points qu'ils souhaiteraient voir aborder. L'affiche est disponible à n'importe quel moment et les enfants peuvent y aborder ce qu'ils souhaitent (dans le cadre légal prévu par l'institution scolaire).

Lors de la réunion, l'ordre du jour est annoncé par l'enseignant ou un responsable (en fonction de la ou des classe(s) d'âge du groupe).

- Les points écrits sont abordés successivement sous un schéma non immuable mais redondant :
 - Explication du point à aborder par l'auteur
 - Avis du groupe sur le sujet (chacun peut s'exprimer)
 - Recherche collective d'une solution (*si nécessaire*)
 - Institutionnalisation de la solution par une règle de vie (*si nécessaire*)
 - Clôture du point et annonce du point suivant

- Rappel des projets en cours
 - Où en sommes-nous ?
 - Avis du groupe
 - A-t-on rencontré des problèmes liés à la tenue de ce projet ?
 - Avis du groupe
 - Peut-on apporter des solutions au(x) problème(s) évoqué(s) ? (*si nécessaire*)
 - Propositions du groupe (*si nécessaire*)

→ Une affiche de suivi des projets et une frise chronologique de suivi des projets peuvent être des outils intéressants à mettre en place.

- Informations de l'enseignant

L'ordre de ces étapes n'est qu'indicatif et peut-être remanié par l'enseignant et/ou les enfants.

4. QUELS APPRENTISSAGES Y SONT ASSOCIÉS ?

Comme on s'en doute, les apprentissages sont nombreux. Ils relèvent de deux dimensions : la maîtrise de la langue française et les compétences à vivre en société.

4.1. MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE, S'EXPRIMER À L'ORAL :

- ✓ prendre la parole en public
- ✓ prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui,
- ✓ point de vue
- ✓ reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers
- ✓ adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché)
- ✓ exposer une situation de manière intelligible
- ✓ argumenter
- ✓ synthétiser
- ✓ conclure une conversation

4.2. COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES, VIVRE EN SOCIÉTÉ :

- ✓ communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe
- ✓ respecter les autres
- ✓ avoir conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité
- ✓ s'impliquer dans un projet individuel et/ou collectif

5. QUELS SONT LES DÉMARCHES/OUTILS QUI PEUVENT AIDER À SA MISE EN PLACE ?

Les démarches et outils relatifs à la tenu de la réunion de coop' sont ceux relatifs à l'organisation d'une réunion et à la gestion d'un groupe.

Dans le cadre de la classe des outils matériels peuvent être aidants comme l'affiche vie coop', une affiche de suivi des projets, une frise chronologique de l'avancée des projets.

La mise en place de responsabilités tournantes ayant une implication directe dans la réunion peut également être un bon vecteur d'apprentissage, citons pour exemple les animateurs de réunions (ceux qui donnent la parole), les secrétaires (qui prennent en note), les gardiens du temps...

« A l'école Jean-Baptiste Clément, il existe une autre instance qui est en lien avec la réunion de coopérative, ce sont les assemblées générales qui ont lieu tous les 15 jours avec tous les enfants de l'école ; y sont posés des questionnements qui concernent toute l'école avec si nécessaire un système de commissions (avec par exemple 1 élève de chaque classe pour retravailler sur les règles de vie de la cour de récréation) ou de retours en réunion de coopérative (pour par exemple choisir son atelier d'art). La réunion de coopérative est aussi un moment où se discutent les responsabilités de chacun. » (Céline Hallais, Jean Baptiste Clément)

6. QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ET QUELS RISQUES PRÉVOIR ?

Une première recommandation étant de ne pas se décourager. Il n'est pas "anormal" que la ou les premières réunions ne soient pas une franche réussite. Ce dispositif relève d'un apprentissage pour les enfants et pour l'adulte qui apprend à partager son autorité. C'est la pratique régulière qui permettra de rendre efficaces ces apprentissages et donc la réunion de coop'.

Il est préférable que les premiers projets aboutissent vite pour que les enfants prennent conscience qu'ils ont une action immédiate sur leur quotidien. Cela donne du sens à l'activité.

Il est également préférable que les premières réunions ne s'éternisent pas (surtout avec de jeunes enfants) pour que l'attention et le sens donné à ce moment ne s'étiolent pas. Avec la pratique et la prise de conscience de l'importance de ce moment pour l'intérêt du groupe, le temps accordé à ces réunions pourra croître progressivement.

7. POUR ALLER PLUS LOIN ?

- Ecole ouverte des Bourseaux, *L'école Mosaïque Apprendre ensemble et se construire par des pratiques solidaires*, EdtsScéren-CRDP, 2005.
- Le journal mural et la réunion hebdomadaire de la Coopérative : http://www.icem-pedagogie-freinet.org/sites/default/files/198_BEM-extraits.pdf
- Le site du GFEN : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil>